



PROJET DE VIE INSTITUTIONNEL

Home Sacré Cœur - Ploegsteert

Résumé

Le projet de vie institutionnel est l'ensemble des actions et des mesures destinées à assurer l'intégration sociale et la qualité de vie des habitants. Il permet à l'habitant de préserver un sens à leur vie en établissement et pour les professionnels de donner sens à leur travail. Il s'agit d'un document obligatoire qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue

TABLE DES MATIERES

1. Introduction générale 2

2. La construction du projet de vie 2

3. La philosophie 2

4. L'accueil 3

 Avant l'entrée 3

 Accueil 3

 Evaluation 3

5. L'organisation du séjour 3

 L'espace privatif - La chambre 4

 Le projet de vie personnalisé 4

 Animation et loisirs 4

 La vie en communauté 4

6. L'organisation de l'accompagnement et des soins 4

 Les soins 4

 Le plan de soins personnalisé 5

 L'approche de fin de vie 5

7. Le service de restauration 5

 La préparation des plats et les menus adaptés 5

 L'état nutritionnel 5

8. Le travail d'équipe 6

 Equipe interdisciplinaire 6

 Formation permanente 6

9. La participation des habitants 6

10. La vie affective, relationnelle et sexuelle des résidents 7

11. Annexes 7

1. Introduction générale

Le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de Comines Warneton est heureux de vous présenter le projet de vie de ses établissements d'accueil et de services aux aînés.

La maison de repos Sacré Cœur est située proche du centre de Ploegsteert, en liaison avec la résidence service. La maison de repos accueille 46 habitants et possède une unité de vie adaptée de 15 personnes ayant des troubles cognitifs. Elle accueille également 4 habitants en court séjour et 15 personnes en accueil de jour.

2. La construction du projet de vie

Le projet de vie de notre institution reflète l'enthousiasme des équipes pour créer une ambiance chaleureuse et une atmosphère familiale. Tous nous travaillons ensemble à l'écoute des habitants pour donner un sens à leur vie et à notre accompagnement professionnel dans un lieu de vie et d'envies.

3. La philosophie

Nous souhaitons offrir un service public accessible, humain, performant et inscrit dans une démarche qualité.

Notre mission est d'offrir à chaque personne hébergée, quelle que soit ses capacités, ses besoins, son histoire de vie, une vie conforme à la dignité humaine, dans le respect de ses libertés et de son autodétermination. Nous souhaitons que les habitants puissent s'épanouir en harmonie avec eux-mêmes, avec les autres et avec leur environnement.

Nous travaillons en accord avec les valeurs d'**humanité** dans le cadre des soins et plus largement dans l'ensemble des services pour l'amélioration ou le maintien de la qualité de vie.

La philosophie humanité est fondée sur plusieurs piliers à la base d'une relation soignant/soigné respectant l'humanité de ce dernier. Les principes qui animent cette philosophie nous guident dans l'élaboration des projets d'accompagnement, d'animation et de soins :

- Respect de la singularité et de l'intimité de nos habitants
- Encouragement de la verticalité dans un maximum d'activités
- Ecoute des besoins, des envies et du rythme de vie des habitants pour apporter des soins et des activités acceptés sans force et sans abandon de soin et d'accompagnement.
- Ouverture vers l'extérieur par des échanges avec les proches, la vie associative et culturelle locale.

- Recueil des informations sur le passé, le présent et le futur de la personne pour que chaque habitant puisse s'épanouir et être accompagné dans un projet de vie qui lui est personnel.

4. L'accueil

Nous accueillons les nouveaux habitants dans le respect de nos valeurs. Dès les premiers contacts avec la maison, nous souhaitons créer une atmosphère chaleureuse et accueillante. L'accueil est un moment privilégié. Il est un moment d'échange afin d'intégrer les desideratas et les craintes du futur habitant.

Avant l'entrée

L'assistant(e) social(e) accueille le nouvel habitant et sa famille pour répondre à leurs questions, pour visiter l'établissement et vous présenter l'équipe. Il/Elle est à votre écoute pour répondre à toutes les interrogations du futur habitant et de sa famille. Il/Elle peut également se rendre chez la personne pour préparer une transition en douceur. Il/Elle accomplit avec la personne et/ou ses représentants les formalités et démarches nécessaires à l'accueil.

Accueil

L'habitant est accueilli par l'ensemble de l'équipe. Il est encouragé et accompagné pour ses premières semaines au sein de la maison afin d'acquérir des premiers repères et se sentir en confiance.

Les premiers jours sont riches en échanges pour recueillir toutes les informations utiles pour un séjour serein. L'habitant est invité à partager son chemin de vie, ses habitudes, ses goûts et ses envies. La famille est invitée à garder une part active dans la découverte avec l'habitant de son nouvel environnement. Le personnel accompagnera l'habitant pour élaborer un projet de vie personnel au sein de l'institution et mettre en place l'accompagnement.

Evaluation

Durant les premières semaines après l'arrivée du nouvel habitant, nous nous assurons de la réussite de l'intégration. Nous adaptons l'accompagnement si nécessaire. Notre **procédure d'accueil** est revue régulièrement pour qu'elle reste un moment privilégié et unique tant pour les habitants à venir que pour nos équipes.

5. L'organisation du séjour

Nous souhaitons que la vie dans la maison soit un lieu de vie paisible et mettons tout en œuvre pour élaborer un cadre de vie joyeux dans une atmosphère conviviale. Chacun est encouragé à développer son projet de vie personnel et à prendre part selon ses capacités et ses souhaits à la vie communautaire.

L'espace privatif - La chambre

Chaque habitant dispose d'un espace privatif comprenant une chambre, une salle de bain avec douche, un lavabo et une toilette.

Chaque habitant a la possibilité de personnaliser sa chambre dans la limite du Règlement d'ordre intérieur et tenant compte du mobilier requis par notre législation.

Le projet de vie personnalisé

Le personnel accompagnera l'habitant pour élaborer un projet de vie personnel respectant ses compétences, ses goûts et ses attentes pour des activités occupationnelles adaptées. Le **projet de vie personnel** sera adapté à l'évolution de l'habitant au sein de la maison.

Animation et loisirs

Notre établissement se veut être un lieu favorisant l'accès à la vie culturelle, sociale et artistique. Un programme d'activités est établi en collaboration avec les habitants (jeux de cartes et de société, activités musicales ou de lectures, sorties, ...)

La vie en communauté

Notre maison a mis en place des lieux d'échanges pour une vie communautaire participative. Chaque maison possède des espaces de lieux communs où les habitants et leurs familles peuvent se retrouver. Plusieurs fois par semaine, une K'fête est ouverte pour accueillir les habitants, leur famille et amis.

Chacun a la possibilité de contribuer et d'être concerté pour les décisions relatives à l'organisation de la vie quotidienne. Chacun pourra s'impliquer dans la vie en communauté.

6. L'organisation de l'accompagnement et des soins

Nous mettons tout en œuvre pour que l'organisation des soins préserve l'autonomie tout en procurant bien-être, qualité de vie et dignité. Les habitants sont au centre des préoccupations tant pour les soins que pour l'aide dont ils ont besoin dans les activités de la vie journalière.

Les soins

L'équipe de soin est formée d'infirmiers et d'aides-soignants qui veillent à donner des soins adaptés aux besoins 24H/24.

Ils sont particulièrement attentifs à l'hygiène corporelle, à l'alimentation, à la prévention des risques.

Les infirmières en chef assurent et coordonnent l'organisation des soins. Elles veillent à maintenir la qualité et à développer un travail interdisciplinaire incluant les soins paramédicaux (kinésiste, logopède, psychothérapeute). Les plans d'accompagnement et de soins sont

élaborés en collaboration avec le médecin coordinateur et conseiller. La collaboration avec les médecins traitants permet d'assurer un suivi optimal de chaque habitant.

Le plan de soins personnalisé

Un plan de soins individualisé permet de fixer des priorités et des objectifs favorisant l'autonomie de la personne et ses capacités. Ce plan de soins reste respectueux de l'habitant, attentif à ses besoins et ses envies. Nos équipes respectent les valeurs d'humanité : le respect de l'intimité et zéro soin de force sans abandon de soins.

L'approche de fin de vie

Nos équipes sont formées pour offrir un accompagnement de fin de vie chaleureux et spirituel. Les soignants sont à l'écoute de l'habitant et de ses proches pour un accompagnement palliatif assurant le confort et évitant toute souffrance.

7. Le service de restauration

Nous souhaitons offrir aux habitants le plaisir de manger dans une atmosphère conviviale rythmant le quotidien.

La préparation des plats et les menus adaptés

Les repas sont cuisinés dans la cuisine centrale de la maison Paul Demade à Comines.

Les menus sont élaborés en concertation avec la diététicienne pour répondre aux besoins nutritionnels spécifiques de nos habitants. Chaque jour, la cuisine propose une alternative au menu standard.

Les rythmes alimentaires sont adaptés aux besoins de l'habitant pour éviter une déshydratation et la dénutrition. Des collations sont proposées pour maintenir un apport nutritionnel optimal.

Le premier atout pour un bon équilibre nutritionnel reste le plaisir de manger. Plaisir de déguster un plat apprécié et de partager ces moments avec les personnes que l'on apprécie ou célébrer un événement anniversaire ou fête. Nos équipes mettent tout en œuvre pour répondre aux besoins et souhaits des habitants exprimés lors de la Commission Menus.

L'état nutritionnel

L'état nutritionnel de l'habitant fait l'objet d'un suivi régulier.

La texture des repas est adaptée aux éventuels troubles de la déglutition de l'habitant. Les plats peuvent être enrichis pour apporter plus d'énergie ou de protéines. Les soignants sont particulièrement attentifs au besoin d'aide de l'habitant et à apporter les encouragements.

8. Le travail d'équipe

Le directeur/ La directrice assure la coordination et la cohérence du travail de ses équipes.

Equipe interdisciplinaire

La vie de la maison est animée par un **personnel pluridisciplinaire**. Chacun ayant son rôle et ses responsabilités. Le personnel adhère à la mission de l'institution et fait vivre au quotidien les valeurs d'Humanitude.

Le directeur/ La directrice s'assure de la bonne communication entre les services en organisant des réunions pluridisciplinaires. Le personnel infirmier, aide-soignant et paramédical se réunit régulièrement. Lors de ces réunions, le projet individuel des habitants est évalué et adapté en fonction de ses besoins et de ses capacités.

Au sein d'un même service, les infirmières en chef coordonnent l'organisation des soins en collaboration avec le médecin conseiller coordinateur. Elles s'assurent des transmissions pour une continuité des soins dans le respect des habitants.

Formation permanente

En concertation avec le service des Ressources Humaines et le médecin conseiller coordinateur, un plan de formation est élaboré pour chaque service et chaque membre du personnel. La formation continue est source d'inspiration et de motivation pour le personnel.

9. La participation des habitants

Tous nous travaillons ensemble à l'écoute des habitants pour donner sens à notre travail et donner sens à la vie des habitants. Toute l'équipe d'encadrement a à cœur de mettre tout en œuvre pour encourager les projets personnels et/ou collectifs.

A l'accueil et durant tout le séjour dans notre maison, nous avons besoin de recueillir les attentes, aspirations, besoins des habitants. Ces besoins évoluent et fluctuent en fonction des événements de la vie et de l'état de santé du résident.

Afin d'instaurer une relation de dialogue et de susciter les échanges entre le personnel et les habitants, notre maison a mis en place des lieux d'échanges pour une vie communautaire participative. Les équipes seront à l'écoute afin que la vie au sein de la maison puisse être personnalisée, adaptée aux besoins et aux envies de habitants.

Les habitants sont invités à participer aux commissions suivantes :

- La commission « menu »
- Le comité « résidents »

10. La vie affective, relationnelle et sexuelle des résidents

Notre maison est un lieu de vie et d'envie. Nous avons tous droit à l'amour. Même si les mentalités évoluent, la sexualité reste un sujet très sensible voire tabou lorsqu'il s'agit de le conjuguer avec la vieillesse.

Nous l'abordons sous l'angle de la rencontre étant prêts à bousculer les idées préconçues. Nos équipes sont accompagnées pour les sensibiliser et échanger sur les sujets autour de la vie relationnelle, sexuelle et affectives.

Une charte spécifique pour les habitants et le personnel met l'accent sur les responsabilités et le respect :

- Le respect de l'intimité, la vie privée et l'espace personnel.
- Le respect de la confidentialité
- Le respect du consentement

11. Annexes

Si vous souhaitez approfondir notre projet de vie institutionnel, nous vous proposons les annexes suivantes :

La fiche projet Humanitude

La Procédure d'accueil

La fiche Commissions

La fiche projet de vie personnel

La fiche animation